

Interreg – Marittimo

France – Italie

Programme de coopération transfrontalière

Le Programme Interreg Maritime 2014-2020 poursuit ses efforts pour soutenir la coopération entre la France et l'Italie sur les territoires suivants : la Sardaigne, la Ligurie et les cinq provinces de la côte de la Toscane ainsi que la Corse et les deux départements français de la région PACA : les Alpes-Maritimes et le Var.

Le Programme vise à réaliser les objectifs de la Stratégie UE 2020 dans le centre-nord de la Méditerranée, en promouvant une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le Programme prend en compte les problématiques des zones marines, côtières et insulaires, mais s'attache également à valoriser les zones internes et à répondre aux problématiques liées à leur isolement.

L'objectif principal est celui de contribuer à renforcer la coopération transfrontalière entre les régions désignées et à faire de la zone de coopération une zone compétitive, durable et inclusive dans le panorama européen et méditerranéen.

Budget Total : 169,7 M€ - Taux de cofinancement : FEDER 85 %

Mis à jour le : 30/05/2020



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT 3 :
Compétitivité PME

OS 3.A.1 - Augmenter le tissu entrepreneurial des "très petites, petites et moyennes entreprises" de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

OS 3.A.2 - Renforcer le tissu entrepreneurial des "très petites, petites et moyennes entreprises" de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

OS 3.D.1 - Augmentation de la compétitivité internationale des micro et PME dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.



OT 5 :
Risques

OS 5.A.1 - Améliorer la capacité des institutions publiques à prévoir et gérer, de manière conjointe, certains risques spécifiques pour la zone dérivant du changement climatique : risque hydrologique, en particulier en rapport aux inondations, érosion côtière, incendies.

OS 5.B.1 - Améliorer la sécurité en mer en faisant face aux risques liés à la navigation



OT 6 :
Environnement

OS 6.C.1 - Améliorer l'efficacité des actions publiques à conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel de la zone de coopération

OS 6.C.2 - Augmenter la protection des eaux marines dans les ports



OT 7 :
Transport durable

OS 7.B.1 - Développer des systèmes de transport multimodaux pour améliorer la connexion des nœuds secondaires et tertiaires transfrontaliers de la zone de coopération aux réseaux RTE-T

OS 7.C.1 - Améliorer la durabilité des ports commerciaux et des plateformes logistiques connectées en contribuant à la réduction de la pollution sonore

OS 7.C.2 - Améliorer la durabilité des activités portuaires commerciales en contribuant à la réduction des émissions de carbone



OT 8 :
Emploi, mobilité

OS 8.A.1 - Promouvoir l'emploi en soutenant l'auto-entrepreneuriat, la micro-entreprise et l'entrepreneuriat social dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte.

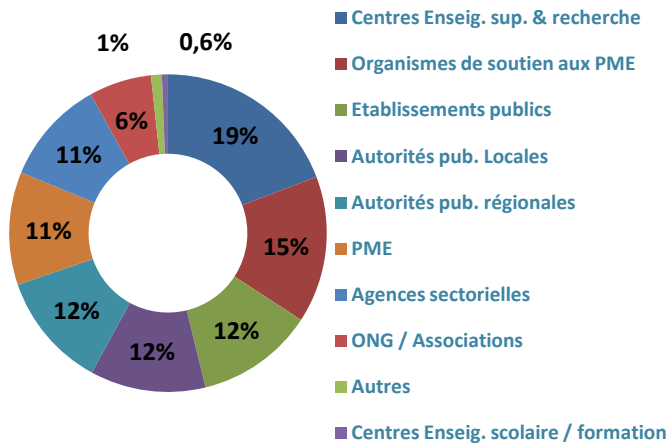
OS 8. CTE 1 - Renforcer le marché du travail transfrontalier dans les filières prioritaires liées à la croissance bleue et verte.

Où en est la mise en œuvre du programme ? (Situation au 30/05/2020 en Millions d'€)

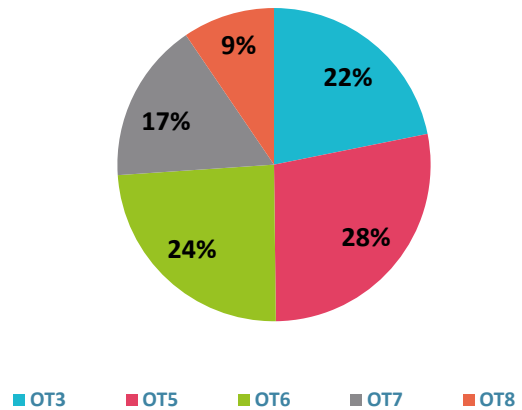
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 3 : Compétitivité	41,3	35,1	34,7	85	26	90	6
OT 5 : Risques & changement clim	52,5	44,6	44,4	85	19	58	3
OT 6 : Environnement	45	38,3	38,3	85	19	49	4
OT 7 : Transport durable	30,9	26,3	26,3	85	16	37	3
OT 8 : Emploi, mobilité	17,8	15,1	15,1	85	18	34	4
Total (hors assistance technique)	200 M€	169,7 M€	158,8 M€	85	116	268	20

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

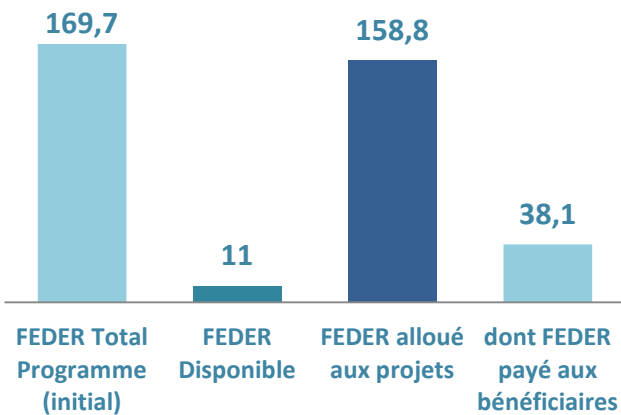
Qui sont les bénéficiaires des financements ?



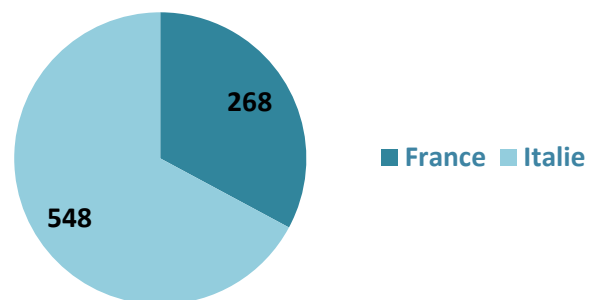
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 30/05/2020



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (Situation au 30/05/2020 (en Millions d'€))



Répartition des bénéficiaires par pays participant



Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement MARITTIMO

Le programme Italie – France Maritime est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du Programme. Les projets doivent réunir à minima 2 partenaires situés dans les régions et départements des 2 pays de la zone éligible. Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement se déroulant en 1 phase.

Plusieurs types d'appels à projets existent :

- **Simple** : visent à soutenir des projets pouvant mettre en œuvre des études et des expérimentations, des sites pilotes, travaux d'aménagement... Ces appels à projets peuvent cibler le cas échéant certains Objectifs Spécifiques.
- **Stratégiques** : Appels à projets portant sur un ou plusieurs thèmes très spécifiques, ouverts à une certaine catégorie d'acteurs.

A ce stade de mise en œuvre 1 appel à projets est encore prévu.

Les projets emblématiques du programme MARITTIMO

<p>Projet : INTENSE</p>	
<p><u>Chef de file</u> : 1- Regione TOSCANA - Italie</p> <p><u>Budget total</u> : 6.000.000 €</p> <p><u>Subvention FEDER</u> : 4.335.000 €</p> <p><u>Durée</u> : 01/01/17 - 31/12/20</p>	<p><u>Partenariat</u> :</p> <p>2 - Associazione Nazionale Comuni Italiani Toscana 3 - Regione Liguria 4 - Ente Parco Montemarcello Magra Vara 6 - Conseil départemental des Alpes-Maritimes 7 - Département du Var 8 - Agence du Tourisme de la Corse 9 - Communauté d'Agglomération de Bastia 10 - Mairie d'Ajaccio 11 - Regione della Sardegna, Assessorato del turismo, Artigianato e Commercio 12 - Agenzia FORESTAS (ex-Ente Foreste della Sardegna) 13 - Centro di Ricerca, Sviluppo e Studi Superiori in Sardegna - CRS4 surl 14 - Università degli Studi di Cagliari - CIREM sez. CRENoS</p>
<p><u>Objectif Thématique</u> : 6 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources</p> <p><u>Priorité d'investissement</u> : 6(c) - protection, promotion et développement du patrimoine culturel</p>	
<p><u>Résumé synthétique ET principales réalisations</u> :</p> <p>« Intense » a permis de définir des normes techniques communes pour la réalisation et la gestion de l'itinéraire touristique cyclable et les randonnées durables dans la zone transfrontalière. Un MANUEL des normes techniques a été élaboré en transfrontalier et a déjà été utilisé pour réaliser une partie de la piste cyclable tyrrhénienne.</p> <p>Les lignes directrices concernant la réalisation et la gestion de l'itinéraire touristique transfrontalier constituent déjà une référence importante pour les administrations afin d'achever la piste cyclable tyrrhénienne (et pour d'autres parcours qui pourront être réalisés dans la zone transfrontalière). La collaboration avec le projet Interreg Europe « EPICAH » pour la réalisation de la TABLE DE GOUVERNANCE TRANSFRONTALIÈRE a été fondamentale pour garantir la durabilité des réalisations en cours. Cela constitue pour le moment la meilleure pratique de capitalisation mise en œuvre par le Programme. Ainsi, le MODÈLE DE GOUVERNANCE d'Intense permet le développement de synergies avec d'autres projets du Programme Maritime qui réalisent des itinéraires et systèmes territoriaux d'offre touristique, tels que : Neptune, Stratus, Vivimed, Prometea, Mare di Agrumi, Art Lab Net.</p>	
<p><u>Personne contact</u> : Emiliano Carnieri intense@regione.toscana.it</p>	
<p><u>Site internet / Réseaux sociaux</u> : En savoir plus sur INTENSE - Facebook – Facebook video</p>	

<p>Projet : IMPACT</p>	
<p><u>Chef de file :</u> 1 - Istituto di Scienze Marine - Consiglio Nazionale delle Ricerche</p> <p><u>Budget total :</u> 1.932.234 €</p> <p><u>Subvention FEDER :</u> 1. 642.399 €</p> <p><u>Durée :</u> 01/03/17 - 31/12/20</p>	<p><u>Partenariat :</u></p> <p>2 - Centro Interuniversitario di Biologia Marina ed ecologia applicata G. Bacci 3 - Consorzio Laboratorio di Monitoraggio e Modellistica Ambientale 4 - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer 5 - Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale (ISPRA) 6 - Laboratoire d'Ecogéochimie des Environnements Benthiques - Centre National de la Recherche Scientifique 7 - Regione Toscana 8 - Université de Toulon</p>
<p><u>Objectif Thématique :</u> 6 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources</p> <p><u>Priorité d'investissement :</u> 6(c) - protection, promotion et développement du patrimoine culturel</p>	
<p><u>Résumé synthétique ET principales réalisations :</u></p> <p>IMPACT met en place un réseau de radars (HF) côtiers transfrontaliers pour collecter des données relatives à l'état de la mer et des courants marins et renforcer la surveillance de la sécurité en mer.</p> <p>Le réseau de radars en cours de réalisation, couvre, pour l'instant, 200 km de côte, c'est l'un des réseaux les plus importants au niveau européen, il s'articule avec plusieurs projets, ayant l'objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveiller les courants marins, très utile pour atténuer les effets des déversements en mer et l'échantillonner les eaux marines pour relever la présence de produits polluants dans les aires marines protégées (IMPACT). ▪ Etendre la surveillance des eaux de la zone transfrontalière pour une meilleure sécurité de navigation et identifier, en temps réel, les incidents en mer (Sicomar Plus) ▪ Relever la présence de cétacées ou d'autres animaux/objets de grande taille à travers la production de cartes interoperables (Gias) ▪ Produire une modélisation hydrodynamique de la dispersion des produits polluants en cas d'incident (Lose+) <p>Les réalisations de ces projets contribuent également à la création d'observatoires stables sur la sécurité en mer, de plans d'action transfrontaliers, de protocoles de gestion uniques pour le transport de marchandises dangereuses. Ces réalisations peuvent constituer des éléments importants aux fins de la poursuite d'activités destinées à la conservation du patrimoine naturel marin. Jusqu'ici, les aires marines protégées impliquées sont le Sanctuaire Pelagos, Secche della Meloria, les Cinque Terre, Port-Cros et Porquerolles et le Parc marin du cap Corse et de l'Agriate.</p>	
<p><u>Personne contact :</u> Magaldi Marcello : marcello.magaldi@sp.ismar.cnr.it</p> <p><u>Site internet / Réseaux sociaux :</u> En savoir plus sur IMPACT - Facebook</p>	

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion Tél : 0039 055438 2577 Mail : marittimo1420@regione.toscana.it Adresse : Via Pico della Mirandola 22/24 50132 Firenze (Italie)</p>	<p>Secrétariat Conjoint Tél : 0039 055438 2577 Mail : marittimo1420@regione.toscana.it Adresse : Via Pico della Mirandola 22/24 50132 Firenze (Italie)</p>	<p>Autorité Nationale Valérie Nicolas Collectivité Territoriale Corse Direction de la Coopération et des Affaires Internationales Tél : (+33) 04 95 51 67 59 Mail : valerie.nicolas@isula.corsica</p>
--	---	--